

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU VAR 2024

Tournoi Scratch / Handicap 70% **Au Bowling de Toulon-La Garde** **Du 21 au 24 mars 2024**

*Le Comité Départemental Bowling et Sports de Quilles du Var organise
le Championnat Départemental du Var*

*** Nouveauté en 2024, en raison des grandes divergences du nombre de joueurs/joueuses par catégories, le Championnat du Var devient un tournoi Scratch / Handicap (avec 1 classement féminin et 1 classement masculin « Scratch » et 1 classement masculin et 1 classement féminin « Handicap » séparés).**

Ce tournoi reçoit une homologation "tournoi". Il est ouvert aux **joueuses et joueurs licenciés dans le Var** en règle avec la FFBSQ. Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération. Le listing de référence sera celui paru en **Février 2024**.

ELIMINATOIRES :

Chaque participant effectuera 8 lignes éliminatoires en 2 séries de 4 lignes consécutives.

Un décalage impair de pistes vers la droite s'effectuera après la première série à l'intérieur des pistes utilisées.

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo.

FINALES :

Les meilleurs joueurs/joueuses du classement « Handicap » à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale « Dames » et une finale « Hommes » sur 6 lignes.

Le quota des qualifiés(es) en finale sera proportionnel à la répartition des inscrits « Hommes » et « Femmes » pour un maximum de 32 finalistes.

Un classement « Scratch » et un autre « Handicap » seront établis sur le total de l'ensemble du tournoi (14 lignes).

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo (ligne scratch pour le classement « scratch », ligne handicap compris pour le classement « handicap »).

Les titres de champion/championne du Var « Scratch » seront attribués aux 1ers de chaque catégorie Homme/Femme. Les vainqueurs « Scratch » seront récompensés par le remboursement de leur inscription.

Les titres de champion/championne du Var « Handicap » seront attribués aux 1ers de chaque catégorie Homme/Femme. Les vainqueurs « Handicap » et les seconds de ce classement seront récompensés par le remboursement de leur inscription.

Dans l'hypothèse d'un même concurrent vainqueur dans les deux catégories, priorité sera donnée au titre « Scratch » et le concurrent classé second du classement « Handicap » sera déclaré vainqueur dans cette catégorie. De même, le vainqueur scratch qui pourrait se retrouver bénéficiaire de deux remboursements (si premier ou second au classement « Handicap »...) laissera bénéficier de ce remboursement le concurrent « Handicap » classé immédiatement après lui.

HORAIRES ELIMINATOIRES :

1^{er} tour : Jeudi 21/03/2024 à 18 h 00
2^{ème} tour : Vendredi 22/03/2024 à 14 h 30
3^{ème} tour : Samedi 23/03/2024 à 09 h 00

HORAIRE FINALE : Dimanche 24/03/2024

09 h 00 : 2 x 3 lignes pour 32 joueurs (ses) : (x) dames – (x) hommes

13 h 00 : Remise des prix

INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS :

Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des CLUBS au plus tard le : 15/03/2024 à minuit

Les inscriptions du samedi sont réservées, en priorité, aux licenciés dont le siège social du club est à plus de 40 km.

Le montant des engagements pour les licenciés en clubs, fixé à **48 €** par joueur/joueuse (comprenant les frais d'engagement et les lignes éliminatoires et les finales) sera facturé aux clubs par la trésorière.

Les titulaires d'une licence individuelle peuvent s'inscrire en se rapprochant des membres du Comité Départemental. Il leur sera demandé une participation complémentaire de 2 € (équivalente à la cotisation annuelle non perçue).

Le montant des engagements pour les licenciés individuels est fixé à **50 €**, à régler par anticipation ou sur place auprès de l'arbitre de la compétition (chèque à l'ordre du Comité Départemental. Bowling du Var).

RECOMPENSES POUR LE CLASSEMENT HANDICAP

1^{er} joueur / joueuse : 1 trophée
2^{ème} joueur / joueuse : 1 trophée
3^{ème} joueur / joueuse : 1 trophée

Les hommes et les femmes classés aux 2 premières places se verront rembourser leur inscription.

RECOMPENSES POUR LE CLASSEMENT SCRATCH

1^{er} joueur / joueuse : 1 trophée
2^{ème} joueur / joueuse : 1 trophée
3^{ème} joueur / joueuse : 1 trophée

Les 2 vainqueurs se verront rembourser leur inscription.

Le **TROPHEE DU VAR** sera remis au club vainqueur aux points (voir le tableau d'attribution des points en annexe)

BILAN FINANCIER (base 70 participants)			RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement	48,00 €	70	3 360,00 €	
Participation CD du Var			15,36 €	
Frais de parties	3,60 €	752		2707,20 €
Frais d'homologation	0,08 €	752		60,16 €
Frais d'arbitrage	45,00 €	4		180,00 €
Frais d'organisation	2,00 €	70		140,00 €
Remboursement frais engagements (podiums)	48,00 €	6		288,00 €
TOTAL			3375,36 €	3375,36 €

Annexe au règlement du Championnat du Var 2024

Points Eliminatoires	DAMES	HOMMES	Points Finale	DAMES	HOMMES
1er	20	20	1er	20	20
2	18	18	2	12	12
3	16	16	3	8	8
4	14	14	4	6	6
5	12	12	5	4	4
6	10	10	6	2	2
7	9	9			
8	8	8			
9	7	7			
10	6	6			
11	5	5			
12	4	4			
13	3	3			
14	2	2			
15	1	1			

A l'issue des éliminatoires, un classement « handicap » par joueur/joueuse sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er}: 20 Pts – 2^{ème}: 18 Pts – 3^{ème}: 16 Pts – 4^{ème}: 14 Pts – 5^{ème}: 12 Pts

6^{ème}: 10 Pts – 7^{ème}: 9 Pts – 8^{ème}: 8 Pts / 15^{ème}: 1 Pt.

A l'issue des finales, un classement « handicap » par joueur/joueuse sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er}: 20 Pts – 2^{ème}: 12 Pts – 3^{ème}: 8 Pts – 4^{ème}: 6 Pts – 5^{ème}: 4 Pts – 6^{ème}: 2 Pts.

Il sera procédé à la totalisation des points acquis par chaque joueur entre les éliminatoires et la finale.

Le trophée départemental sera attribué au club totalisant le plus grand nombre de points sur les 5 joueurs/joueuses d'un même club qui auront totalisé le + de points.